

Courtemelon, le 10 septembre 2012

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N°10/2012

COLZA

Stade : les semis ont été réalisés dans de bonnes conditions, en deux phases. Les premières cultures mises en place sont au stade cotylédons.

Limaces : les cultures sont sensibles à ce ravageur de la levée jusqu'au stade 4-5 feuilles ; elles sont à contrôler régulièrement ; épandre au besoin un granulé anti-limace à base de métaldéhyde ou de phosphate de Fer III, si ce n'est déjà fait ; renouveler l'application en cas de nécessité.

Désherbage : prévoyez de contrôler l'efficacité du désherbage (attention aux repousses de céréales). Si une intervention complémentaire s'avérait nécessaire, voir les fiches agridea 6.31 et 20.33 (pour les antigraminées systémiques).

Insectes ravageurs : à l'automne, les premiers ravageurs à faire leur apparition dans les colzas sont l'altise et la tenthrède de la rave. Le traitement des semences protège les jeunes plantes, mais il est recommandé de suivre l'activité de ces insectes, dès la levée des cultures. Le piégeage (à l'aide de la cuvette jaune, enterrée dans un premier temps) et les observations sur les jeunes plantes se feront du côté de la parcelle le plus proche d'un ancien champ de colza. On recherchera les attaques de grosse altise, ravageur auquel le colza est sensible de la levée au stade 3 feuilles. Ce ravageur a été à l'origine de passablement de dégâts lors de la dernière campagne. Ce sont les larves qui ont dans certains cas endommagé le bourgeon terminal des plantes. Rien ne dit cependant que de tels dégâts se produiront à nouveau cette année. Au stade cotylédons à une feuille (10-11), le seuil d'intervention est de 50 % des plantes avec plusieurs morsures ; il passe ensuite à 80 %, au stade 2 à 3 feuilles (12-13). On contrôlera aussi les tenthrèdes, qui peuvent occasionnellement causer quelques dégâts.

→ La lutte contre les altises et les tenthrèdes est soumise à autorisation par les règles **PER**.

Betteraves : contrôlez l'état sanitaire de vos cultures, avant le début de l'arrachage. Soyez attentif à l'état des racines, notamment par rapport au rhizoctone brun. Contrôlez aussi l'état du feuillage, du point de vue de la cercosporiose (l'attaque a en principe été maîtrisée). De plus, un regard critique du point de vue de l'état d'enherbement peut permettre d'améliorer la stratégie de désherbage.

Tournesol : contrôlez l'état sanitaire des cultures (recherchez les attaques de sclérotiniose, phoma, phomopsis et botrytis (voir la fiche agridea 8.51-52) et contrôlez le stade afin d'organiser la récolte (voir la fiche agridea 8.71).

Maïs : après un départ parfois difficile, la plupart des cultures se développent bien ; certaines atteignent le stade propice à l'ensilage. Les attaques de pyrale sont bien visibles. Les cultures sont donc à contrôler afin de procéder à l'ensilage au stade optimal (voir fiche agridea 5.72). Le taux d'attaque de pyrale est à évaluer avant ou lors de la récolte.

Tabac : dès la récolte terminée, la culture est à détruire par broyage (mesure préventive contre le mildiou).

Nouvelles prairies semées : contrôlez-les du point de vue des levées de rumex, afin de prévoir si nécessaire une intervention ciblée (voir le bulletin précédent).

Campagnols : dans les zones principalement herbagères (Franches-Montagnes par exemple), ce sont les campagnols terrestres qui continuent à causer des dégâts. Les populations se sont déplacées, localement, mais tardent à diminuer. Dans les zones de culture (Ajoie par exemple), on trouve les deux espèces (campagnol terrestre et campagnol des champs). Là aussi, les populations restent importantes. Quelle que soit la situation, la seule arme vraiment efficace reste la prédation. Il faut donc favoriser les prédateurs. Pour ce qui est des rapaces, on peut par exemple installer des perchoirs (assez hauts) dans les secteurs où il n'y a plus de perchoirs naturels.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Nous reprenons les principaux points permettant de bien commencer la nouvelle campagne.

Choix des variétés : voir la liste recommandée (fiche agridea 2.21) et les résultats des essais variétaux de la FRI, disponibles sur le site internet (www.frij.ch).

Fusariose : la lutte contre cette maladie est essentiellement basée sur la rotation (le maïs est un précédent qui la favorise, surtout en l'absence de labour), mais aussi sur le choix variétal.

Dates de semis : nous vous conseillons de respecter les dates de semis suivantes :

orge, seigle, triticales : entre le 25 septembre et le 10 octobre ;

blé, épeautre : entre le 10 octobre et le début novembre.

Si elle est bien choisie, la date de semis permet de limiter les risques de jaunisse nanisante (**JNO**) pour l'orge et de piétin pour blé et triticales, ainsi que les dégâts d'hivernage pour toutes les céréales. En évitant de semer trop tôt, on limite de plus le risque de gel tardif au printemps.

JNO : afin de limiter encore les risques de transmission du virus de la JNO, les **repousses de céréales** sont à éliminer au moins deux semaines avant le semis (de manière mécanique ou chimique).

Traitement des semences insecticide : les produits Smaragd 250 FS et Cruiser sont homologués pour protéger les cultures d'orge contre les attaques de pucerons vecteurs du virus de la JNO. Leur utilisation est conseillée en cas de semis précoce, mais l'efficacité pour limiter l'attaque de JNO est moyenne. Le respect des dates de semis préconisées est plus efficace (et est sans frais pour l'utilisateur).

Les mêmes produits, ainsi que Régent, sont utilisables contre le ver fil de fer, en cas de risque (par exemple lors du retournement d'une vieille prairie permanente).

→ Ces produits étant toxiques pour les abeilles, nous vous prions de ne les utiliser qu'en cas de nécessité et avec toute la prudence requise.

Densité de semis : elle se raisonne en grains/m² et dépendra de la préparation du sol, de la faculté germinative des semences, de la date de semis, du mode de culture (extenso ou non) et du comportement de la variété.

Station phytosanitaire cantonale



P.P.
2800 Delémont

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE